

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 16 mai 2022

Convocation : 09/05/2022

Étaient présents : Martine BESSIERE, Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Jean SALVAN, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Christiane LUTRAND.

Absent : Sébastien LAURENT, pouvoir à Laurence LAURENT.
Martine BATUT.

Secrétaire de séance : Pierre BOULDOIRES.

1°) Retrait de la délibération du 7 mars 2022 pour le choix de l'entreprise des travaux d'extension de voirie du lotissement :

Christiane LUTRAND et Pierre VAYSSADE quittent l'assemblée et ne participent pas au vote. En raison de diverses irrégularités sur la délibération du 7 mars dernier, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir retirer cette délibération.

Approbation à l'unanimité.

2°) Validation de l'entreprise retenue lors de la Commission d'Appels d'Offres pour les travaux d'extension de voirie du lotissement :

Christiane LUTRAND et Pierre VAYSSADE quittent l'assemblée et ne participent pas au vote. Suite à la commission d'appels d'offres qui s'est tenue le 12 mai dernier, il est demandé au Conseil Municipal de statuer sur l'offre retenue lors de cette commission.

Après analyse des offres, c'est l'entreprise GCTS SERVANT qui a présenté l'offre la plus adaptée aux critères demandés, pour un montant de 32 345€ HT.

Approbation à l'unanimité.

3°) Adhésion au service remplacement du Centre de Gestion de l'Aveyron :

En raison de la mise en place d'une procédure de recrutement/formation d'une secrétaire de mairie sur différentes communes du Nord Aveyron, il est proposé d'adhérer au service remplacement du Centre de Gestion de l'Aveyron afin de pouvoir bénéficier d'un renfort ponctuel en Mairie. Coût de cette prestation : 152,60€ par journée d'intervention. Approbation à l'unanimité des membres présents.

4°) Aliénation des chemins ruraux suite à l'enquête publique et mise en demeure des propriétaires riverains d'acheter :

Suite à l'enquête publique réalisée en vue de l'aliénation de chemins ruraux ou portion de chemins ruraux sur les secteurs du Duc, de Pilhars, des Bassets et Pomiès, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions et a donné un avis favorable sur tous les secteurs avec certaines observations. Après avoir pris connaissance du rapport d'enquête publique, le conseil municipal :

- valide l'aliénation des chemins concernés,
- précise que les propriétaires riverains doivent être mis en demeure d'acheter les portions de chemins dont ils sont mitoyens,
- donne tout pouvoir à Mme le Maire pour réaliser les actes nécessaires à l'aboutissement de cette procédure.

Approbation par à l'unanimité.

5°) Information sur l'audit du campanaire :

Suite à l'audit réalisé par l'entreprise Bodet Campanaire au niveau du clocher, certaines anomalies ont été relevées et ont fait l'objet d'un classement par priorité de réalisation.

Après avoir pris connaissance de cet audit, le conseil municipal souhaite avoir des informations complémentaires de la part du prestataire.

6°) Validation du choix du bureau d'études pour le diagnostic de solidité de la salle des fêtes :

Afin de faire réaliser un diagnostic de solidité de la salle des fêtes pour permettre la réouverture de celle-ci dans les meilleurs délais, une consultation a été réalisée auprès de 6 bureaux d'études. 3 offres sont parvenues en Mairie.

Après analyse des offres, la SARL INSE a été retenue pour réaliser ce diagnostic pour un montant de 3 000€ HT.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

7°) Délibération portant recrutement d'un vacataire :

Afin de palier à l'absence de Jean SORREL, il est proposé de recruter un vacataire dans le but de réaliser certaines tâches précises et de manière ponctuelle sur la commune.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

8°) Questions diverses :

- ❖ Préparation des 2 tours des élections législatives.
- ❖ Consultation des entreprises EGTP et COLAS pour l'entretien des routes communales.

La séance est levée à 23h15.